

SOUTIEN AUX MILIEUX D'ACCUEIL : LES MESURES DU GOUVERNEMENT DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) a eu confirmation des mesures qui ont été adoptées ce mardi 7 avril 2020 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de soutenir les milieux d'accueil de la petite enfance qui subissent la crise tout en garantissant le service aux familles.

En résumé, l'intervention financière décidée par le Gouvernement de la Fédération porte sur la période s'étalant du 16 mars au 19 avril prochain et peut se résumer comme suit :

- Le maintien de tous les subsides, sans tenir compte de la baisse de fréquentation ;
- Le versement anticipé des subventions pour éviter les problèmes de trésorerie ;
- Le versement d'indemnités aux milieux d'accueil en fonction des différents types de structures.

L'ONE est chargé de la mise en œuvre de ces mesures au profit des opérateurs du secteur.

L'ONE tient à assurer au secteur qu'il a déployé d'importants efforts pour assurer une concrétisation de ces mesures endéans les plus brefs délais, conscient de la nécessité d'apporter au plus vite ce soutien financier aux pouvoirs organisateurs.

Ainsi, le versement anticipé des subventions a été effectué sans attendre dans le courant du mois de mars.

Par ailleurs, l'ONE a activé toutes ses ressources, tant au niveau du département de l'accueil que de l'informatique, pour mettre sur pied le système de demande d'indemnisation en ligne. En quelques jours, nous avons pu, ce 06 avril, ajouter à ce qui était déjà en ligne le système pour le paiement des indemnités.

Concernant les indemnités à verser, l'ONE prépare actuellement les paiements au profit des pouvoirs organisateurs qui ont déjà fourni les informations attendues.

Hier après-midi, la moitié des milieux d'accueil avait déjà introduit sa demande d'indemnisation en ligne. L'équipe en charge du traitement de ces demandes a déjà absorbé ce 7 avril la réception pour 453 d'entre eux, qui pourront être indemnisés dans les prochaines heures, voire plus avec les dossiers traités ce jour.

L'ONE tient à remercier tous ses collaborateurs qui ont consacré de nombreuses heures ces derniers jours pour rendre pareil résultat possible, au profit des acteurs du secteur, particulièrement impacté par la crise actuelle.

Plus d'informations sur le site <https://www.one.be>